



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

M. VUKAS ÉLU VICE-PRÉSIDENT DU TRIBUNAL

Hambourg, le 2 octobre. Les juges du Tribunal international du droit de la mer ont élu aujourd'hui M. Vukas (Croatie) Vice-Président du Tribunal pour la période 2002 – 2005. M. Vukas est juge au Tribunal depuis 1996 et remplace M. Dolliver Nelson. L'élection s'est déroulée sous la direction du Président nouvellement élu, M. Dolliver Nelson.

Le Vice-Président est élu pour une période de trois ans et est appelé à assumer les fonctions du Président lorsque la présidence est vacante ou que le Président du Tribunal est empêché de les exercer.

M. Budislav Vukas

Lieu et date de naissance : Rijeka/Sušak (Croatie), le 1er janvier 1938. **Formation** : LL.B. (1961), LL.M. (1965), docteur en droit (droit international (1974), faculté de droit de l'Université de Zagreb; a suivi des cours à l'Académie de droit international de La Haye (1961 et 1968-1970); a participé au Centre d'études et de recherches de l'Académie (droit international et relations internationales) (1967). **Expérience professionnelle** : Professeur de droit international public à la Faculté de droit de l'Université de Zagreb (assistant 1963-1970, maître de conférences 1970-1974, professeur assistant 1974-1977, professeur depuis 1977); a donné des cours aux universités de Belgrade, Bologne, Boston, Brest, Ljubljana, Maribor, Milan, Osijek, Paris, Parme, Rijeka, Rome, Salonique, Split, Tilburg et La Vallette; a dirigé un cours sur le droit de la mer au Centre interuniversitaire de Dubrovnik (1984-2001); a donné un cours sur « Etats, peuples et minorités » à l'Académie de droit international de La Haye (1992); consultant auprès du PNUE, Nairobi (1981 et 1991) et de son Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée, Athènes (1985 et 1990); participant : troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer (1975-1982), Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer (1984-1990 et 1994), Autorité internationale des fonds marins (1994-1996), Réunions des Etats Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (1994-1996), Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (1990, 1991, 1995), Groupe de travail sur la Décennie des Nations Unies pour le droit international de la Sixième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies (président en 1990), Réunion de
(à suivre)

Le 2 octobre 2002

Copenhague de la Conférence sur la dimension humaine de la CSCE (1990), Réunion d'experts de la CSCE sur les minorités nationales, Genève (1991), Conférence mondiale sur les droits de l'homme, Vienne (1993), 26e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, Genève (1995). **Membre** : Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations de l'Organisation internationale du Travail (depuis 1985); Commission d'enquête créée en vertu de l'article 26 de la Constitution de l'Organisation internationale du Travail pour examiner le respect par la Roumanie de la Convention concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession de 1958 (No. 111) (1989-1991); Conseil scientifique de l'Institut européen des études maritimes, Brest, France (depuis 1997); Conseil scientifique de l'Institut du droit économique de la mer, Monaco (depuis 2000); Cour permanente d'arbitrage (1989-1991 et depuis 1999); Cour de conciliation et d'arbitrage de l'OSCE (depuis 1995); Institut de Droit International (membre associé 1991-1997, membre depuis 1997); Société croate de droit international (depuis 1961); Société française pour le droit international (depuis 1978); Association argentine du droit international (2002); Conseil international du droit de l'environnement, Bonn (depuis 1978); Juge *ad hoc* en l'affaire relative à l'*Application de la convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (Croatie c. Yougoslavie)* portée devant la Cour internationale de Justice. **Publications** : Auteur de nombreux ouvrages, monographies, articles et rapports dans divers domaines du droit international public, en particulier le droit de la mer, le droit international de l'environnement, la protection internationale des droits de l'homme et des minorités nationales, dont *Relativité des traités* (en croate), 1975; *Minorités ethniques et relations internationales* (en croate), 1978; *Le nouveau droit de la mer* (éd., en croate), 1982; *Essays on the New Law of the Sea*, Vol. I à III (éd.), 1985-1996; *The Legal Regime of Enclosed or Semi-Enclosed Seas: The Particular case of the Mediterranean* (éd.), 1988; *Droit international, Vol. I* (avec J. Andrassy et B. Bakotić, en croate), 1995.

Les précédents communiqués de presse du Tribunal, les documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tiddm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à
Mme Julia Pope : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245/245,
adresse électronique : press@itlos.org

* * *